

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Conseils de développement : « Les Français ont soif de démocratie participative »

Nathalie Perrier | France | Publié le 26/06/2019

Vingt ans après la promulgation de la loi Voynet, qui a donné une existence légale aux Conseils de développement, la Coordination nationale des Conseils de développement (CNCD) a fêté ses 20 ans lundi 24 juin au Sénat. Retour sur deux décennies de démocratie participative sur les territoires avec Dominique Valck et Yves Londechamp, co-présidents de la CNCD.



Les conseils de développement ont 20 ans. Combien compte-t-on aujourd'hui de conseils de développement ?

Les Conseils de développement se sont progressivement insérés dans le paysage institutionnel français. Nous déplorons toutefois un fort déficit d'application de la loi d'un point de vue quantitatif. L'article 88 de la loi Notree a généralisé les Conseils de développement aux communautés de plus de 20 000 habitants, mais l'application de la loi reste malheureusement partielle. Près de 250 à 300 communautés et territoires de projet ont mis en place un Conseil de développement, alors que 500 à 700 instances devraient avoir été créées, en application de la loi.

Y a-t-il de fortes disparités selon les territoires ?

Oui. Il y a des régions, comme la Bretagne, où le réseau des conseils de développement est très dense avec 100 % des agglomérations de plus de 20 000 habitants dotées d'un conseil de développement. Et d'autres où les conseils peinent à exister. Par ailleurs, tous les élus n'entretiennent pas le même rapport avec les conseils de développement.

Certains sont dans le rapport de force et entretiennent la défiance entre l' élu et le citoyen. D'autres ont au contraire une approche co-constructive, conforme aux ambitions des conseils de développement.

Le périmètre d'action des conseils de développement a-t-il évolué tout au long de ces années ?

Il y a une multitude de situations mais, de manière générale, les conseils de développement ont vu leurs champs d'action s'étendre. Ce sont bien évidemment des think tank. Mais ils ont bien d'autres rôles : animer le débat public sur le territoire, valoriser les initiatives et les projets citoyens, aller chercher les invisibles, saisir les évolutions sociétales et les dynamiques citoyennes, mobiliser la population, expérimenter des initiatives collectives, etc.

On l'a vu lors du Grand débat national : les conseils de développement ont été très sollicités...

Beaucoup d'élus locaux ont confié l'animation des réunions d'initiative locale aux membres bénévoles des Conseils de développement. Ces derniers ont essentiellement apporté leurs compétences méthodologiques. Ils ont proposé des méthodes d'animation et de débat déjà testées en interne, garante des principes de neutralité, d'écoute mutuelle et de respect de la pluralité des points de vue.

Certains, comme le conseil de développement durable du Grand Nancy, ont travaillé de manière collaborative avec des Gilets jaunes. Les maîtres-mots de ces réunions étaient bienveillance et fraternité. Les conseils de développement ont également déposé une douzaine de contributions. Le Grand débat national a montré une fois de plus l'utilité des conseils de développement.

Les citoyens ont besoin de lieux d'écriture du contrat social. Les seules réponses technocratiques ne peuvent répondre à une crise comme celle des Gilets jaunes. Les Français ont soif de démocratie participative.

A l'occasion des 12èmes Rencontres nationales des Conseils de développement organisées à Sète les 11 et 12 octobre 2018, vous aviez lancé un appel aux responsables politiques pour que tous les territoires disposent d'un Conseil de développement doté des moyens nécessaires pour bien fonctionner. Où en est-on ?

Notre appel a été entendu par la ministre Jacqueline Gourault puisque celle-ci a confirmé son intention d'accélérer la généralisation des Conseils de développement, lors de ces 12èmes Rencontres.

Les préfets ont reçu une instruction en ce sens pour que l'ensemble des intercommunalités de plus de 20 000 habitants mettent en place un Conseil de développement. C'est en marche. Mais, à ce jour, il n'y a rien de concret.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Avec les citoyens, le conseil de développement fait bouger les lignes
- Commercialiser la citoyenneté n'est pas sans danger
- L'évaluation citoyenne bonifie les politiques publiques